



Les claquettes de la discorde

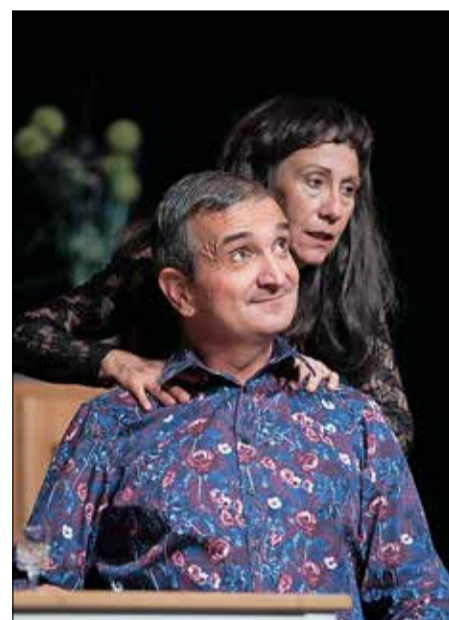
CORBIÈRES. Les 40 citoyens présents à l'assemblée communale de Corbières, lundi soir, ont approuvé à l'unanimité les comptes 2021. Avec un bénéfice de 106 435 francs pour un total des charges de 5,5 millions, la commune présente un bon résultat, selon les dires de la commission financière, majoritairement grâce à des recettes fiscales supérieures au budget. Quant aux investissements, plusieurs reports ont amené à un excédent de charges de 1,1 million. Comme à La Roche, qui tenait son assemblée le même soir, la modification des statuts du Réseau santé et social de la Gruyère a été acceptée, mais celle concernant la réorganisation de la défense incendie en un seul Bataillon Sud ne sera présentée qu'à l'automne.

Dans les divers, le syndic Gabriel Kolly a noté le bon déroulement du premier marché artisanal organisé dans le village samedi passé. «Ce fut un joli succès et nous voulons reconduire cette manifestation l'année prochaine.»

La gravière des Corberettes fait réagir

Puis il a été question de la gravière des Corberettes, qui avait engendré quelques remous dans le village (*La Gruyère* du 14 avril). Des citoyens opposés au concassage de matériaux recyclés sur le site de la gravière avaient en effet déposé 212 signatures. En réaction, le Conseil communal avait émis un préavis négatif dans le cadre de la modification du Plan d'aménagement local (PAL) censée autoriser ce traitement des matériaux amenés de l'extérieur pour recyclage. Désormais entre les mains de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, le dossier a fait réagir Jean-Paul Hauser. «Si le service d'Etat maintient le droit de faire cette modification, comment se positionnera le Conseil communal?» Le vice-syndic Martin Gendre lui a répondu que l'Exécutif, ayant pris la décision de ne pas accepter le PAL en l'état, restera fidèle à sa position.

Puis une autre citoyenne a émis quelques craintes par rapport aux activités de la gravière. L'intervention d'un auditeur libre, non-citoyen de la commune, a été jugée inappropriée de la part du syndic. Tout comme la tenue du monsieur. Pas pieds nus, mais presque, puisque chaussé de claquettes, l'homme a finalement dû quitter les lieux. Il a fait entendre son mécontentement par un gros claquement de porte. L'assemblée fut brève (cinquante minutes), mais mouvementée. ACN



Avec des pièces de qualité et un public venu en nombre, les Rencontres théâtrales de Bulle semblent avoir déjà réussi leur retour.

JEAN-BAPTISTE MOREL / PIERRE-YVES PICHONNAZ

Du théâtre et la joie des retrouvailles

Les **Rencontres théâtrales** de Bulle se poursuivent jusqu'à ce soir. Depuis mercredi, le public est présent à l'Hôtel de Ville, pour retrouver cette fête du théâtre amateur et son atmosphère conviviale.

ÉRIC BULLIARD

BULLE. Elles ont des airs de retrouvailles, ces Rencontres théâtrales. Depuis mercredi, elles ont repris leurs quartiers de l'Hôtel de Ville de Bulle et le public a répondu présent. Que ce soit pour le charme du patois distillé en ouverture par La Tropa dou Dzubyà ou pour *Mardi*, le voyage extraordinaire écrit par Pierre Savary et interprété avec une aisance épante par Matthieu Fragnière, dans la mise en scène d'André Pauchard.

Jeudi, malgré l'heure précocité du début des festivités,

les spectateurs ont aussi démontré leur soif de théâtre. «A chaque représentation, au moins deux tiers de la salle ont été remplis», estime Anne-Marie Gremaud, présidente des Rencontres théâtrales. Ainsi d'Imago, avec son *Afternoon tea* de Sonia Menoud et Michel-Stéphane Dupertuis, qui jouait à 15 h. Et du Nouveau Théâtre, qui suivait à 17 h, avec *Que la noce commence*, de Didier Bezace. Deux valeurs sûres du festival, deux troupes qui ont leur public.

Jeudi toujours, la journée spéciale inclusion, avec notamment un café «sound off» et la

pièce *Break and sign*, a également séduit. Et Les Longues fourchettes ont enfin pu présenter leur *Zoo story* prévu pour l'édition 2020.

Diversité et qualité

«Dans l'ensemble, le public semble enchanté par la diversité et la qualité des pièces présentées», ajoute Anne-Marie Gremaud. Quelques couacs ont toutefois été remarqués, dus à la succession un peu rapide des représentations et aux spectateurs qui se croisent.

Les Rencontres se sont poursuivies hier soir avec *C'est si bon* de Café Bourvil, qui se

jouait à guichets fermés. Et ce samedi, pas moins de cinq pièces figurent au programme, dont deux pour jeune public: le spectacle de Sébastien Peiry (13 h 45) et celui de Gommelette & Gabatcho (15 h). La soirée s'ouvrira avec *Parle-moi d'amour* de Philippe Claudel (17 h) par les Valaisans de la Compagnie Zoé. Avant la création des *Mamelles de Tirésias* par Brosse Adam (20 h) et la conclusion par l'Autruche bleue et son *Mariage triple dose* (21 h). ■

www.rencontres-theatrales-bulle.ch

Dans les communes

La Roche

Comptes. L'assemblée communale de La Roche s'est déroulée en toute quiétude lundi soir. Les 38 citoyens présents ont approuvé les comptes de fonctionnement, qui bouclent sur un bénéfice de 288 065 francs, pour un total des charges de 8,6 millions. «Ce qui représente une petite marge de 3%. Ce n'est pas mauvais», a précisé le syndic Bertrand Gaillard. Les comptes des investissements ont également été acceptés, tout comme ceux du Foyer Saint-Joseph. Le Conseil communal en a profité pour présenter plusieurs travaux: l'entretien des bâtiments, la réfection d'une route et des remplacements de conduites d'eau. «Les intempéries de l'année passée ont entraîné des travaux supplémentaires, soit 200 000 francs de plus aux comptes de fonctionnement de la commune. Sachant que l'Etat les subventionne à 60%.»

Statuts. Les citoyens ont aussi approuvé la modification des statuts du Réseau santé et social de la Gruyère. Quant à la réorganisation de la défense incendie – ayant suscité ces derniers jours des remous dans plusieurs communes – elle ne sera présentée et votée en assemblée qu'à l'automne. Le Conseil communal estime que le projet n'est pas encore prêt à passer la rampe devant les citoyens. «Il nous faut des réponses à nos questions et des informations plus précises», a expliqué le syndic. ACN

Option Gruyère a son coordinateur

NOMINATION. Le comité de l'Association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère, Option Gruyère, a retenu la candidature de Jean Godel au poste de coordinateur régional. Il entrera en fonction à 80% le 1^{er} octobre et sera épaulé par un secrétariat à 40%. Journaliste à *La Gruyère* depuis 2010, Jean Godel a 54 ans et «dispose de solides connaissances du tissu culturel, social et politique de la région», indique l'association dans un communiqué.

«Jean Godel aura à concrétiser les premières ébauches qu'Emmanuel Dayer, chef du projet, a imaginées avec le comité d'Option Gruyère.» Une de ses premières tâches sera d'élaborer la politique tarifaire pour les structures d'accueil préscolaire en Gruyère. Mais il aura également d'autres missions, notamment dans les domaines de la culture et de la jeunesse. «Le coordinateur régional devra aussi rechercher des partenaires institutionnels et financiers et sera la personne relais entre la région et le canton.» ACN